

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°23.02.20

<i>Présents</i>	23
<i>Pouvoirs</i>	8
<i>Absents Excusés</i>	2

OBJET :
CRÉATION DE
VINGT-CINQ
POSTES
PERMANENTS AU
REGISTRE DES
EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 21 mars

MEMBRES PRÉSENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Evelyne LOUIS, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Hortense MALLIÉ.

POUVOIRS : Stéphan PIERRACCINI à Richard MALLIÉ, François DENIAU à Mathieu PIETRI, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Marie-Christine RODRIGUEZ à Thomas BERGÈRE, Catherine FOULON à Christine SICCARDI, Patricia COTTI à Sophie SURACE, Geneviève MARTIN à Saïd ACHACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : Pierre MARROC, Julien BOULARD.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

L'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il est donc proposé aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs de la commune afin de permettre de prendre en compte l'évolution des besoins des services et les évolutions de carrière des agents.

Compte tenu des décisions d'avancements de grade du personnel communal pour l'année 2023 conformément aux Lignes Directrices de Gestion ainsi que des promotions internes, il est proposé au Conseil Municipal de créer vingt-cinq postes permanents au registre des effectifs.

Le tableau ci-dessous résume les créations de postes proposées.

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer, lors de la séance, sur ces vingt-cinq créations de postes permanents.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

ID : 013-211300157-20230327-23_02_20-DE

EXTRAIT DU
DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

S'LO

Catégorie	Filière	Grade	Date de création	Service	Temps de travail	Motifs	N°
C	Administrative	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Culture	Complet	avancement de grade	1
C	Administrative	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Culture Sports et Vie Associative	Complet	avancement de grade	2
C	Administrative	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Technique	Complet	avancement de grade	3
C	Administrative	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Communication, Protocole, Patrimoine	Complet	avancement de grade	4
C	Administrative	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Bibliothèque	Complet	avancement de grade	5
C	Technique	Agent de Maîtrise Principal	01/05/2023	Scolaire	Complet	avancement de grade	6
C	Technique	Agent de Maîtrise Principal	01/05/2023	Scolaire	Complet	avancement de grade	7
C	Technique	Agent de Maîtrise Principal	01/05/2023	Technique	Complet	avancement de grade	8
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Scolaire	Complet	promotion interne	9
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Scolaire	Complet	promotion interne	10
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Scolaire	Complet	promotion interne	11
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Scolaire	Complet	promotion interne	12
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Scolaire	Complet	promotion interne	13
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Scolaire	Non Complet 31h30	promotion interne	14

CRÉATIONS DI

Catégorie	Filière	Grade	Date de création	Service	Temps de travail	Motifs	N°
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Technique	Complet	promotion interne	15
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Technique	Complet	promotion interne	16
C	Technique	Agent de Maîtrise	01/05/2023	Technique	Complet	promotion interne	17
C	Technique	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Technique	Complet	avancement de grade	18
C	Technique	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Scolaire	Complet	avancement de grade	19
C	Technique	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Scolaire	Complet	avancement de grade	20
C	Technique	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	01/05/2023	Sports et Vie Associative	Complet	avancement de grade	21
C	Technique	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	01/05/2023	Scolaire	Complet	avancement de grade	22
C	Technique	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	01/05/2023	Scolaire	Complet	avancement de grade	23
C	Technique	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	01/05/2023	Scolaire	Complet	avancement de grade	24
C	Technique	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	01/09/2023	Sports et Vie Associative	Complet	avancement de grade	25

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,
A l'Unanimité,

APPROUVE les vingt-cinq créations de postes permanents présentées ci-dessus au registre des effectifs.

DIT que les dépenses allouées à ces créations sont prévues sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication le


Richard MALLET
Maire.



Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 013-211300157-20230327-23_02_20-DE